

N° 92-500-G au catalogue

Fichier du réseau routier, guide de référence

Année de recensement 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-500-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Fichier du réseau routier, guide de référence

Année de recensement 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2011

N° 92-500-G au catalogue

ISSN 1911-5229

Périodicité : annuel

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 comprend les mises à jour fondées sur les données de sources provinciales, soit l'Atlas numérique des routes (DRA pour Digital Road Atlas) de la Colombie-Britannique et le Réseau routier de l'Ontario (RRO) dans six divisions du recensement en Ontario (Halton, Hamilton, Ottawa, Peel, Toronto et Waterloo). Les données provenant des territoires ont été utilisées pour mettre à jour les données sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Les résultats de ces efforts sont une amélioration de la précision de localisation du réseau routier.
- Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 contient des renseignements tels que l'identificateur unique de l'arc de rue, le nom de rue, le genre, la direction, les tranches d'adresses, le rang et la classe. De plus, l'identificateur unique, le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :
 - province/territoire
 - subdivision de recensement
 - région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement
- Une version nationale du Fichier du réseau routier est disponible.

Table des matières

	Page
Quoi de neuf?	4
1. À propos de ce guide	6
2. Aperçu	7
Comment citer ce guide.....	7
Comment citer ce produit	7
3. À propos du produit	8
Objet du produit	8
Définitions et concepts	8
Contenu	8
Méthodologie générale	8
Restrictions	9
Comparaison avec d'autres produits/versions	10
Utilisation avec d'autres produits.....	10
Date de référence.....	10
4. Spécifications techniques	11
Cliché d'enregistrement et descriptions des données.....	11
Formats des logiciels.....	16
Configuration du système.....	16
Extension du fichier et renseignements sur les caractères accentués	16
Représentation géographique	16
Convention des noms utilisés pour les fichiers	17
5. Qualité des données	18
Historique.....	18
Précision de localisation	18
Précision des attributs	19
Cohérence logique	19
Cohérence avec d'autres produits.....	19
Intégralité.....	20
Annexe A Glossaire	21
Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011	28
Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011	29
Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011	30
Annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada	32

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011. Il fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée pour le créer, et des renseignements techniques importants aux utilisateurs.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données. On retrouve l'entente de licence appropriée à l'annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada.

2. Aperçu

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 montre la couverture numérique des routes canadiennes et contient des renseignements tels que l'identificateur unique de l'arc de rue, le nom, le genre et la direction de la rue, les tranches d'adresses, le rang et la classe. De plus, l'identificateur unique, le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :

- province/territoire
- subdivision de recensement
- région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement

Une version nationale du Fichier du réseau routier est disponible.

Comment citer ce guide

Fichier du réseau routier, guide de référence, Recensement de 2011. Produit n° 92-500-G au catalogue de Statistique Canada.

Comment citer ce produit

Fichier du réseau routier, Recensement de 2011. Produit n° 92-500-X au catalogue de Statistique Canada.

3. À propos du produit

Objet du produit

Le Fichier du réseau routier peut être utilisé avec les applications du Système d'information géographique (SIG) pour afficher les correspondances du réseau routier, des tranches d'adresses et de la région géographique. Les identificateurs de régions géographiques permettent de relier les données statistiques aux régions géographiques déterminées dans le Fichier du réseau routier.

Le Fichier du réseau routier peut également être utilisé pour créer des régions géographiques personnalisées en fournissant des repères qui permettent de délimiter les régions d'intérêt pour les utilisateurs. Sur le plan de la localisation, le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 correspond à l'ensemble de fichiers des limites géographiques du Recensement de 2011, qui fournit un contexte géographique additionnel pour les applications de cartographie.

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 devrait être utilisé conjointement avec l'ensemble des produits géographiques de 2011.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011*, qui sera diffusé le 8 février 2012. Enfin, les annexes fournissent un supplément d'information.

Contenu

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 montre le réseau routier canadien et contient des renseignements tels que l'identificateur unique de l'arc de rue, le nom de rue, le genre de rue, la direction de la rue, les tranches d'adresses, le rang et la classe (le cas échéant). De plus, l'identificateur unique, le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :

- province/territoire
- subdivision de recensement
- région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement

Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données du réseau routier national qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et de l'exactitude de la couverture du réseau routier utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création du fichier du réseau routier se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Création du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011

Le Fichier du réseau routier a été créé à partir d'un fichier source qui est composé de toutes les rues, les autoroutes et autres segments de routes tenus à jour dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada. Le fichier a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). La composante spatiale du fichier a été reprojettée en coordonnées de latitude et longitude (NAD83) à partir de la projection conique conforme de Lambert à l'aide d'ArcGIS® ArcCatalog (Outil de projections des caractéristiques). Des renseignements supplémentaires sur les attributs (p. ex, les attributs province/territoire, subdivision de recensement et région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement), ont été appariés à la composante spatiale au niveau du segment de route (voir le tableau 4.1). Le Fichier de données géographiques qui en résulte, comprenant le contenu spatial et les attributs, a été vérifié aux fichiers source tenus à jour dans l'Infrastructure de données spatiales.

Le fichier a été vérifié afin de déceler le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en version française et anglaise, et nommée selon la convention d'affectation des noms (voir la section 4). Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir en format Fichier de la base de données géographiques, utilisant FME® (Safe Software), dans les formats de logiciels suivants soutenus par le Système d'information géographique (SIG): ArcInfo® (.shp), Langage de balisage géographique (.gml), et MapInfo® (.tab) formats fichier.

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont compressés dans des fichiers WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir d'Internet.

Restrictions

Statistique Canada tient à jour l'information du fichier du réseau routier pour appuyer le recensement et ses autres activités. La précision de localisation relative des traits du réseau routier est importante pour l'élaboration de cartes utilisées à la navigation et de cartes de référence. Par conséquent, la précision de localisation relative est plus importante que la précision de localisation absolue. Le Fichier du réseau routier ne contient pas les renseignements sur les rues nécessaires pour optimiser les routes. Par exemple, les données sur les rues à sens unique, les impasses et d'autres obstacles de rues ne sont pas comprises dans le Fichier du réseau routier. En conséquence, ce fichier n'est pas destiné aux applications de génie, aux services de répartition d'urgence, aux applications d'arpentage ou juridiques.

Le Fichier du réseau routier contient des arcs de routes avec des tranches d'adresses provenant de l'observation sur le terrain, de sources de données administratives, des tranches d'adresses imputées ou sans aucune tranche d'adresses.

On devrait reconnaître les limites du Fichier du réseau routier à des fins autres que la cartographie, l'analyse et l'extraction de données du recensement.

Comparaison avec d'autres produits/versions

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 et les Fichiers du réseau routier précédents comportent les différences suivantes :

- le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 compte davantage de routes, de noms de routes, de tranches d'adresses et la classe de route
- le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 est compatible avec l'ensemble de produits géographiques du Recensement de 2011
- le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 ne s'aligne pas nécessairement sur les limites du Recensement de 2006.

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 comprend les mises à jour apportées aux données de sources provinciales suivantes : l'Atlas numérique des routes (DRA pour Digital Road Atlas) de la Colombie-Britannique et le Réseau routier de l'Ontario (RRO) dans six divisions du recensement en Ontario (Halton, Hamilton, Ottawa, Peel, Toronto et Waterloo). Les données provenant des territoires ont été utilisées pour mettre à jour les données sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Le résultat de cet effort est une amélioration de la précision de localisation.

Utilisation avec d'autres produits

Lorsqu'ils envisagent d'utiliser le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables. Alors que des fichiers de réseaux routiers peuvent être téléchargés à partir d'autres sites Internet, ils peuvent ne pas correspondre aux fichiers de Statistique Canada.

Date de référence

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

4. Spécifications techniques

Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Le tableau suivant indique et décrit brièvement les attributs sélectionnés qui constituent le contenu du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011.

Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011

Nom d'attribut	Type de données	Description
BNDG_IDU	Nombre (10)	Identificateur unique de l'arc
NOM	Caractère (50)	Nom de rue associé avec l'arc
GENRE	Caractère (6)	Genre de rue associée avec l'arc
DIR	Caractère (2)	Direction de rue associée avec l'arc
ADG_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté gauche de l'arc au nœud d'origine (début)
AAG_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté gauche de l'arc au nœud de destination (fin)
ADD_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté droit de l'arc au nœud d'origine (début)
AAD_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté droit de l'arc au nœud de destination (fin)
SDRIDU_G	Caractère (7)	Code d'identification unique de la subdivision de recensement, côté gauche de l'arc (composé du code à 2 chiffres de la province et du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement)
SDRNOM_G	Caractère (55)	Nom de subdivision de recensement, côté gauche de l'arc
SDRGENRE_G	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adaptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales, côté gauche de l'arc.
SDRIDU_D	Caractère (7)	Code d'identification unique de la subdivision de recensement, côté droit de l'arc (composé du code à 2 chiffres de la province et du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement)
SDRNOM_D	Caractère (55)	Nom de subdivision de recensement, côté droit de l'arc
SDRGENRE_D	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adaptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales, côté droit de l'arc
RMRIDU_G	Caractère (3)	Code d'identification unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté gauche de l'arc
RMRNOM_G	Caractère (100)	Nom de région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté gauche de l'arc
RMRGENRE_G	Caractère (1)	Genre de région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté gauche de l'arc
RMRIDU_D	Caractère (3)	Code d'identification unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté droit de l'arc
RMRNOM_D	Caractère (100)	Nom de région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté droit de l'arc
RMRGENRE_D	Caractère (1)	Genre de région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement, côté droit de l'arc
PRIDU_G	Caractère (2)	Code d'identification unique de la province ou territoire, côté gauche de l'arc
PRNOM_G	Caractère (55)	Nom de province ou territoire, côté gauche de l'arc
PRIDU_D	Caractère (2)	Code d'identification unique de la province ou territoire, côté droit de l'arc
PRNOM_D	Caractère (55)	Nom de province ou territoire, côté droit de l'arc
RANG	Caractère (1)	Rang de rue
CLASSE	Caractère (2)	Identifie les différents types de caractéristiques des rues.

Valeurs du domaine des attributs

Conventions relatives aux valeurs nulles ou inconnues

La valeur nulle est utilisée pour désigner un nom, un genre ou une direction de rue et tranche d'adresse étant manquant ou inexistant.

La valeur nulle est aussi utilisée pour l'identificateur unique géographique, un nom et genre de rue pour indiquer qu'il se trouve à l'extérieur du Canada, ou à l'intérieur du Canada mais non applicable.

Genre de rue

Indiquant le genre de rue associé avec l'arc.

Tableau 4.2 Genre de rue

Genre	Description	Genre	Description	Genre	Description
N/A	n'ayant pas lieu de figurer	CARREF	Carrefour (F)	DOWNS	Downs (A)
< Nulle >	aucun genre	CDS	Cul-de-sac (A)	DR	Drive (A)
ABBEY	Abbey (A)	CERCLE	Cercle (F)	DRPASS	Droit de passage (F)
ACCESS	Access (A)	CH	Chemin (F)	ÉCH	Échangeur (F)
ACRES	Acres (A)	CHASE	Chase (A)	END	End (A)
AIRE	Aire (A)	CIR	Circle (A)	ESPL	Esplanade (A)
ALLEY	Alley (A)	CIRCT	Circuit (F)	ESTATE	Estates (A)
ALLÉE	Allée (F)	CLOSE	Close (A)	EXPY	Expressway (A)
AUT	Autoroute (F)	COMMON	Common (A)	EXTEN	Extension (A)
AV	Avenue (F)	CONC	Concession (A)	FARM	Farm (A)
AVE	Avenue (A)	CÔTE	Côte (F)	FIELD	Field (A)
BAY	Bay (A)	COUR	Cour (F)	FOREST	Forest (A)
BEACH	Beach (A)	COURS	Cours (F)	FRONT	Front (A)
BEND	Bend (A)	COVE	Cove (A)	FSR	Forest service road (A)
BLOC	Bloc (F)	CRES	Crescent (A)	FWY	Freeway (A)
BLOCK	Block (A)	CREST	Crest (A)	GATE	Gate (A)
BLVD	Boulevard (A)	CRNRS	Corners (A)	GDNS	Gardens (A)
BOUL	Boulevard (F)	CROFT	Croft (A)	GLADE	Glade (A)
BOURG	Bourg (F)	CROIS	Croissant (F)	GLEN	Glen (A)
BRGE	Barrage (F)	CROSS	Crossing (A)	GREEN	Green (A)
BROOK	Brook (A)	CRSSRD	Crossroads (A)	GRNDS	Grounds (A)
BYPASS	By-pass (A)	CRT	Court (A)	GROVE	Grove (A)
BYWAY	Byway (A)	CTR	Centre (A)	HARBR	Harbour (A)
C	Centre (F)	DALE	Dale (A)	HAVEN	Haven (A)
CAMPUS	Campus (A)	DELL	Dell (A)	HEATH	Heath (A)
CAPE	Cape (A)	DESSTE	Desserte (F)	HGHLDS	Highlands (A)
CAR	Carré (F)	DIVERS	Diversion (A)	HILL	Hill (A)

Tableau 4.2 Genre de rue (suite)

Genre	Description	Genre	Description	Genre	Description
HOLLOW	Hollow (A)	PEAK	Peak (A)	RUN	Run (A)
HTS	Heights (A)	PINES	Pines (A)	SECTN	Section (A)
HWY	Highway (A)	PK	Park (A)	SENT	Sentier (F)
ÎLE	Île (F)	PKY	Parkway (A)	SIDERD	Sideroad (A)
IMP	Impasse (F)	PL	Place (A)	SQ	Square (A)
INLET	Inlet (A)	PLACE	Place (F)	ST	Street (A)
ISLAND	Island (A)	PLAT	Plateau (A)	STROLL	Stroll (A)
KEY	Key (A)	PLAZA	Plaza (A)	SUBDIV	Subdivision (A)
KNOLL	Knoll (A)	POINTE	Pointe (A)	TERR	Terrace (A)
LANDNG	Landing (A)	PORT	Port (A)	THICK	Thicket (A)
LANE	Lane (A)	PROM	Promenade (F)	TLINE	Townline (A)
LANEWY	Laneway (A)	PT	Point (A)	TOWERS	Towers (A)
LINE	Line (A)	PTWAY	Pathway (A)	TRACE	Trace (A)
LINK	Link (A)	PVT	Private (A)	TRAIL	Trail (A)
LKOUT	Lookout (A)	QUAI	Quai (F)	TRNABT	Turnabout (A)
LMTS	Limits (A)	QUAY	Quay (A)	TRUNK	Trunk (A)
LOOP	Loop (A)	RAMP	Ramp (A)	TSSE	Terrasse (F)
MALL	Mall (A)	RANG	Rang (F)	VALE	Vale (A)
MANOR	Manor (A)	RD	Road (A)	VIA	Via (A)
MAZE	Maze (A)	RDPT	Rond point (F)	VIEW	View (A)
MEADOW	Meadow (A)	REACH	Reach (A)	VILLAS	Villas (A)
MEWS	Mews (A)	RG	Range (A)	VILLGE	Village (A)
MONTÉE	Montée (F)	RIDGE	Ridge (A)	VISTA	Vista (A)
MOOR	Moor (A)	RISE	Rise (A)	VOIE	Voie (F)
MOUNT	Mount (A)	RLE	Ruelle (F)	WALK	Walk (A)
MTN	Mountain (A)	ROUTE	Route (F)	WAY	Way (A)
ORCH	Orchard (A)	ROW	Row (A)	WHARF	Wharf (A)
PARADE	Parade (A)	RTE	Route (A)	WOOD	Wood (A)
PARC	Parc (F)	RTOFWY	Right of way (A)	WYND	Wynd (A)
PASS	Passage (A)	RUE	Rue (F)		
PATH	Path (A)	RUIS	Ruisseau (F)		

Direction de la rue

La direction de rue peut être utilisée conjointement avec le nom et le genre de rue afin d'identifier les éléments communs de la rue (p. ex., Elm St S vs. Elm St W ou Elm St). La direction de rue n'a aucun lien avec la direction de l'arc de rue numérisé.

Tableau 4.3 Direction de la rue

Direction	Description	Direction	Description
< Nulle >	aucune direction	O	Ouest
E	Est / East	S	Sud / South
N	Nord / North	SE	Sud-est / South East
NE	Nord-est / North East	SO	Sud-ouest
NO	Nord-ouest	SW	South West
NW	North West	W	West

SDRGENRE_G et SDRGENRE_D

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales.

SDRGENRE	Description de SDR	SDRGENRE	Description de SDR
< Nulle >	sans objet	RCR	Communauté rurale / Rural community
C	Cité / City	RDA	Regional district electoral area
CC	Chartered community	RG	Region
CG	Community government	RGM	Regional municipality
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	RM	Rural municipality
COM	Community	RV	Resort village
CT	Canton (municipalité de)	S-É	Établissement indien / Indian settlement
CU	Canton unis (municipalité de)	SA	Special area
CV	Ville / City	SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality
CY	City	SÉ	Établissement / Settlement
DM	District municipality	SET	Settlement
HAM	Hamlet	SG	Autonomie gouvernementale / Self-government
ID	Improvement district	SM	Specialized municipality
IGD	Indian government district	SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized
IM	Island municipality	SV	Summer village
IRI	Indian reserve / Réserve indienne	T	Town
LGD	Local government district	TC	Terres réservées aux Cris
LOT	Township and royalty	TI	Terre inuite
M	Municipality / Municipalité	TK	Terres réservées aux Naskapis
MD	Municipal district	TL	Teslin land
MÉ	Municipalité	TP	Township
MU	Municipality	TV	Ville / Town
NH	Northern hamlet	V	Ville
NL	Nisga'a land	VC	Village cri
NO	Non organisé / Unorganized	VK	Village naskapi
NV	Northern village	VL	Village
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	VN	Village nordique
PE	Paroisse (municipalité de)		

RMRGENRE_G et RMRGENRE_D

Genre de région métropolitaine de recensement ou d'agglomération de recensement.

RMRGENRE	Description de RMR
B	Région métropolitaine de recensement (RMR)
D	Agglomération de recensement (AR) sans secteur de recensement
K	Agglomération de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement
< Nulle >	Sans objet (hors RMR ou AR)

PRIDU_G et PRIDU_D

Code d'identification unique de la province ou territoire.

PRIDU	Nom de province ou territoire
10	Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador/
11	Prince Edward Island/Île-du-Prince-Édouard
12	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse
13	New Brunswick/Nouveau-Brunswick
24	Quebec/Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia/Colombie-Britannique
60	Yukon
61	Northwest Territories/Territoires du Nord-Ouest
62	Nunavut
< Nulle >	Sans objet (à l'extérieur du Canada)

RANG

Le rang est une valeur attribuée à un arc de rue pour faciliter la sélection des rues.

Code de rang de rue	Description du rang de rue
1	Route Transcanadienne (Transport Canada)
2	Réseau routier national (Transport Canada) (Pas sous rang 1)
3	Route principale (Pas sous rang 1 ou 2)
4	Route secondaire, rue principale (Pas sous rang 1, 2 ou 3)
5	Toutes les autres rues (Pas sous rang 1, 2, 3 ou 4)

CLASSE

Un code qui identifie les différents types de caractéristiques des rues.

Code de catégorie de rue	Description de catégorie de rue
10	Autoroute
11	Route express
12	Route principale
13	Route secondaire
20	Route
21	Route de dégagement
22	Route collectrice
23	Route locale
24	Ruelle / Voie / Voie de service
25	Route connectrice / Bretelle d'accès
26	Route de réserve / Sentier
27	Réseau express
28	Planifiée
29	Strate
80	Pont/Tunnel
90	Inconnu

Formats des logiciels

Le Fichier du réseau routier peut être téléchargé à partir du site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- ArcInfo®
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) version 3.1.1
extension de fichier : .gml
- MapInfo®
extension de fichier : .tab

Configuration du système

Sans objet

Extension du fichier et renseignements sur les caractères accentués

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont compressés dans des fichiers WinZip® (extension de fichier.zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu des fichiers .gml.

Les noms des rues dans le Fichier du réseau routier contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés dans les applications pour micro-ordinateur ArcGIS version 9.3.1, et MapInfo® version 11.0.1.

Représentation géographique

Le Fichier du réseau routier est disponible au site Web de Statistique Canada dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique :	NAD83
Coordonnées :	Longitude/Latitude

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) fait état de levés géodésiques plus précis par rapport au système de 1927.

Le système de coordonnées géographique est un système général de référence spatiale pour la terre. Ce système fournit le relevé unique pour les caractéristiques de localisation, tels que des points, des lignes et des polygones.

Les utilisateurs des fichiers du réseau routier peuvent transformer les fichiers en représentation de façon à mieux satisfaire leurs besoins tout en sachant l'effet que ces représentations ont sur les angles, les régions, les distances et la direction. Les utilisateurs ont l'option de choisir la meilleure projection de concert avec les objectifs des cartes.

Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données spatiales sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La région et le code géographiques, le type de fichier, la date de référence géographique, le type de logiciel et la langue seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

g la projection est géographique (latitude / longitude)

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier/type de fichier

frr fichier du réseau routier

Trois chiffres suivants : code géographique de couverture

000 Canada

Caractère suivant : type de fichier

r fichiers du réseau routier

Deux chiffres suivants : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

11 la date de référence géographique est 2011

Caractère suivant : format du fichier

a ArcInfo® (.shp)
g Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)
m MapInfo® (.tab)

Deux derniers caractères : langue

_e anglais
_f français

5. Qualité des données

Les éléments composant la qualité des données spatiales déterminent dans quelle mesure les données remplissent leur fonction première en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Les composantes servant à définir la qualité des données, et qui présentent un aperçu sur leur objet et leur utilisation sont : l'historique, la précision de localisation, la précision de l'attribut, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs des produits de données spatiales. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés aux fins du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers d'origine à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes utilisées. Il comprend aussi la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

Couche des rues

Les données de la couche routière sont tirées de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada d'après une copie de la Base nationale de données géographiques. Il s'agit d'une base spatiale qui comprend le réseau routier du Canada, ainsi que des attributs des rues (nom, genre, direction, tranches d'adresses et classe).

Les renseignements sur les rues étaient incorporés d'une variété d'autres sources incluant les ensembles de données provinciales, les cartes municipales et l'observation sur le terrain. L'actualité de la Base nationale de données géographiques varie d'une région à l'autre, selon la source des données.

Précision de localisation

Cet élément de la qualité indique la précision absolue et relative de la localisation des traits géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des traits et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Précision de localisation absolue

La précision de localisation absolue s'entend du degré de correspondance entre la localisation des traits dans une base de données géographiques et leur véritable localisation (c'est-à-dire la proximité des valeurs des coordonnées indiquées et des valeurs acceptées comme vraies).

Le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 comprend les mises à jour fondées sur les données de sources provinciales, soit l'Atlas numérique des routes (DRA pour Digital Road Atlas) de la Colombie-Britannique et le Réseau routier de l'Ontario (RRO) dans six divisions du recensement en Ontario (Halton, Hamilton, Ottawa, Peel, Toronto et Waterloo). Les données provenant des territoires ont été utilisées pour mettre à jour les données sur le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Les résultats de ces efforts sont une amélioration de la précision de localisation du réseau routier.

Les données de la couche routière de l'Infrastructure de données spatiales ont été élaborées aux fins d'analyse statistique et des opérations du recensement. La position absolue des routes de l'Infrastructure de données spatiales varie selon les fichiers de source et les documents utilisés pour élaborer et mettre à jour la base de données. Par conséquent, la couche routière ne convient pas aux applications de mesure de haute précision, comme celles liées aux travaux de génie et aux transferts de propriété, ni à d'autres utilisations qui pourraient nécessiter des mesures très précises de la surface de la terre.

La précision de localisation absolue ne constitue pas une exigence dans le cadre des processus du recensement.

Précision de localisation relative

Par précision de localisation relative, on entend le degré de correspondance entre la localisation des traits dans une base de données géographiques et leur véritable localisation.

Dans le cas de la Base nationale de données géographiques, la précision de localisation relative est importante. Une route doit figurer au bon endroit par rapport aux autres rues et traits physiques; cependant, aucune évaluation formelle liée à la précision de localisation n'a été entreprise.

Précision des attributs

La précision des attributs se définit par la précision des attributs quantitatifs et le caractère approprié des attributs non quantitatifs. Aucun essai explicite concernant la précision d'attribut n'est fait; cependant, les résultats des opérations internes indiquent un niveau important de précision.

Pendant les opérations d'entretien, l'entrée des données passe par un contrôle de données pour assurer l'association appropriée d'un attribut spécifique à un caractère géométrique spécifique. Ceci comprend l'association aussi bien que sa précision.

L'attribut concernant la classe n'est pas mis à jour sur une base régulière, car de tels contrôles de qualité ne sont pas exécutés pour vérifier sa précision.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations entre toutes les variables d'un ensemble de données. Par exemple, un arc routier qui ne comporte pas de nom de rue ne devrait pas comporter de genre de rue.

Cohérence avec d'autres produits

La position des arcs du Fichier du réseau routier de 2011 ne correspond pas nécessairement aux versions antérieures des fichiers des limites et du réseau routier en raison des mises à jour effectuées à l'aide des sources de données au niveau provincial et territorial.

Les contrôles topologiques ont été effectués à l'aide du Fichier du réseau routier et des fichiers des limites afin de mesurer le niveau d'intégration parmi ces produits. Les résultats ont démontré que le niveau d'intégration était dans les limites des paramètres de tolérance par défaut comme défini ci-dessous :

XY Résolution : 0,000000001 degré
XY Tolérance : 0,000000008983153 degré

Intégralité

L'intégralité a trait à la présence ou à l'absence de traits géographiques, de leurs attributs et de leurs relations. De nombreux nouveaux traits routiers qui ne figuraient pas précédemment dans les fichiers du réseau routier de Statistique Canada ont été ajoutés à la Base nationale de données géographiques, afin de créer une couche des routes plus complète et sont présents dans cette version du Fichier du réseau routier. Une augmentation des taux de géocodage indique une amélioration de l'intégralité du Fichier du réseau routier.

Tableau 5.1 Nombre de traits de rues dans le Fichier du réseau routier de 2011

Niveau national	Nombre d'arcs	Longueur des arcs (en kilomètres)	Nombre d'arcs comportant des tranches d'adresses complètes pour au moins un côté
Rues nommées	1 581 337	712 631	1 136 937
Rues non nommées	392 595	614 031	0
Canada	1 973 932	1 326 662	1 136 937

Note : La longueur des arcs a été calculée en projection conique conforme de Lambert.

Annexe A Glossaire

Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré selon le chiffre de population actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classés dans la catégorie de régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes, selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et AR.

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La ZIM classe tous les SDR des provinces et des territoires qui sont à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) à partir du plus bas niveau de la variante de la classification. Le prochain niveau comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine (ZIM). Le plus haut niveau comprend trois catégories qui couvrent toute la masse terrestre du Canada :

- régions métropolitaines de recensement
- agglomérations de recensement
- à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des codes d'identification numériques uniques pour ces régions géographiques constituant une structure hiérarchique. A été créer aux fins de rapports statistiques.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) de 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

Code géographique

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographique

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans une couche supplémentaire.

Fichier du réseau routier

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des routes, des noms de routes, le type de routes et l'orientation des routes, des tranches d'adresses et des routes ordonnées pour l'ensemble du pays. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

Fichier numérique de limite

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du Recensement de 2011 qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Infrastructure des données spatiales

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les

îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données sur les régions inframunicipales.

Nom de localité

« Nom de localité » fournit de l'information au sujet du nom et de l'emplacement d'endroits connus localement. Ça inclut également certains enregistrements de régions géographiques actives et retirées de même que des noms provenant de la Base de données de toponymie du Canada.

« Nom de localité » renvoie à un ensemble de noms comprenant les subdivisions de recensement (municipalités), les localités désignées et les centres de population, ainsi que certains endroits connus localement.

Noyau, banlieue et région rurale

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

Point représentatif

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées : province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique

(RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (connu sous le nom de noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants. L'AR doit avoir un noyau au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec un chiffre de population inférieur à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Toutes les régions à l'intérieur des RMR ou des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque le noyau d'une AR compte au moins 50 000 habitants, elle est subdivisée en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la

population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

Zones d'influence métropolitaine de recensement

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situés dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 ¹	15 ¹	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 ¹	25 ¹	28 ¹	4	7 ¹	16 ¹	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 ¹	22 ¹	24 ¹	4	7 ¹	13 ¹	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Nom de localité	21 441	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement	1 638	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles et ainsi, les totaux de ces dernières ne correspondent pas aux totaux nationaux.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
C	Cité / City	6	4	...	2
CC	Chartered community	3	3	...
CG	Community government	4	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	1
COM	Community	33	...	33
CT	Canton (municipalité de)	45	45
CU	Canton unis (municipalité de)	2	2
CV	Ville / City	2	2
CY	City	149	3	2	...	4	...	46	9	16	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	52
HAM	Hamlet	36	2	10	24
ID	Improvement district	7	7
IGD	Indian government district	2	2
IM	Island municipality	1	1
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	2
LOT	Township and royalty	67	...	67
M	Municipalité / Municipality	3	3
MD	Municipal district	76	12	64
MÉ	Municipalité	619	619
MU	Municipality	54	54
NH	Northern hamlet	11	11
NL	Nisga'a land	1	1
NO	Non organisé / Unorganized	137	96	16	10	2	4	6	3
NV	Northern village	11	11
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	150

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011
(suite)

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
PE	Paroisse (municipalité de)	179	179
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	4
RDA	Regional district electoral area	158	158
RG	Region	1	1
RGM	Regional municipality	4	3	1
RM	Rural municipality	413	117	296
RV	Resort village	40	40
S-É	Établissement indien / Indian settlement	28	6	5	4	1	4	3	5
SA	Special area	3	3
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	28
SÉ	Établissement / Settlement	13	13
SET	Settlement	13	10	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	4
SM	Specialized municipality	5	5
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92
SV	Summer village	51	51
T	Town	743	277	7	31	13	...	88	51	147	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	8
TI	Terre inuite	12	12
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	1
TL	Teslin land	1	1
TP	Township	207	207
TV	Ville / Town	15	14	...	1
V	Ville	222	222
VC	Village cri	8	8
VK	Village naskapi	1	1
VL	Village	550	66	45	11	19	266	95	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	14

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada

La présente entente est conclue entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre responsable de Statistique Canada (« Statistique Canada ») et vous (un particulier ou une personne morale que vous êtes autorisé à représenter) (« vous »).

Vous trouverez ci-après les conditions qui régissent votre utilisation de l'information. Votre utilisation de toute information indique que vous comprenez ces conditions et que vous acceptez d'être lié par celles-ci. Si vous n'acceptez pas ces conditions, il ne vous est pas permis d'utiliser l'information.

Statistique Canada peut modifier cette entente en tout temps, et ces modifications entreront en vigueur dès la publication de la version modifiée de l'entente dans le site Web de Statistique Canada. Votre utilisation de l'information sera régie par les conditions de l'entente en vigueur à la date et à l'heure à laquelle vous avez accédé à l'information.

Définitions

L'« information » comprend tout fichier de données, base de données, tableau, graphique, carte ou texte dont Statistique Canada est propriétaire ou concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle et qui est mis à votre disposition conformément à la présente entente, moyennant des frais ou gratuitement, dans le site Web de Statistique Canada ou par d'autres moyens en vertu d'un contrat pour des biens ou des services.

Les « produits à valeur ajoutée » comprennent tous produits que vous avez élaborés en adaptant ou en intégrant l'information, en tout ou en partie, conformément aux conditions de la présente entente.

Octroi de licence

Sous réserve des conditions de la présente entente, Statistique Canada vous accorde une licence mondiale, libre de redevances et non exclusive vous permettant :

- d'utiliser, de reproduire, de publier, de diffuser gratuitement ou de vendre l'information;
- d'utiliser, de reproduire, de publier, de diffuser gratuitement ou de vendre les produits à valeur ajoutée;
- d'accorder des sous licences conférant une partie ou la totalité de ces droits, conformément aux conditions de cette entente.

Durant l'exécution de n'importe laquelle des activités susmentionnées, vous devez :

- reproduire l'information avec exactitude;
- ne pas utiliser l'information d'une façon qui laisse croire que Statistique Canada vous appuie ou appuie l'utilisation que vous faites de l'information;
- ne pas présenter de manière inexacte l'information ou sa source;
- utiliser l'information d'une manière qui ne viole ni n'enfreint toute loi applicable;
- ne pas fusionner ni lier l'information à toute autre base de données pour tenter d'identifier une personne, une entreprise ou une organisation particulière;
- ne pas présenter l'information d'une façon donnant l'impression que vous auriez pu avoir reçu ou avoir eu accès à des renseignements détenus par Statistique Canada sur toute personne, entreprise ou organisation identifiable.

Droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle visant les produits à valeur ajoutée, à savoir tout droit de propriété intellectuelle reconnu par la loi, y compris mais sans s'y limiter les droits de propriété intellectuelle protégés par une législation, vous sont attribués ou sont attribués à la personne que vous désignez ou qui est désignée par application de la loi.

Les droits de propriété intellectuelle visant l'information que possède Statistique Canada demeurent la propriété de Statistique Canada. Les droits de propriété intellectuelle visant l'information qui appartient à des tiers demeurent la propriété de ces derniers.

Mention de la source

(a) Pour tout exercice de vos droits d'utilisation de l'information, vous devez inclure et maintenir la mention suivante :

Source : Statistique Canada, nom du produit, date de référence. Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

(b) Pour toute information contenue dans un produit à valeur ajoutée, vous devez inclure dans ce produit la mention suivante :

Adapté de Statistique Canada, nom du produit, date de référence. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

ou toute autre mention approuvée au préalable par écrit par Statistique Canada.

Promotion et publicité

Il vous est interdit d'utiliser sur toute reproduction de l'information ou sur tout matériel ayant trait à vos produits à valeur ajoutée, ou ailleurs :

(a) le nom, l'emblème, les logos ou tout insigne ou nom de domaine de Statistique Canada ou les symboles officiels du gouvernement du Canada, y compris le mot symbole « Canada », les armoiries du Canada et le symbole du drapeau, sans l'autorisation écrite du Secrétariat du Conseil du Trésor. La demande d'autorisation au Secrétariat du Conseil du Trésor peut être adressée à :

information@fip-pcim.gc.ca
Programme de coordination de l'image de marque
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada,
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Canada) K1A 0R5

(b) toute annotation qui pourrait être interprétée comme une approbation des produits à valeur ajoutée par Statistique Canada ou qui sous-entendrait que vous avez conclu une entente de distribution exclusive pour une partie ou pour toute l'information, ou que vous avez accès à des renseignements confidentiels ou non accessibles à d'autres parties.

Pas de garantie ni de responsabilité

L'information est octroyée sous licence « telle quelle », et Statistique Canada ne fait aucune assertion et n'offre aucune garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, relativement à l'information et rejette expressément toute garantie implicite de qualité marchande de l'information ou de son utilité à des fins particulières.

Statistique Canada ni aucun de ses ministres, dirigeants, fonctionnaires, employés, agents, successeurs et ayant droit ne sera tenu responsable d'aucune erreur ni omission dans l'information et ne sera en aucun cas tenu responsable des pertes, blessures ou dommages directs, indirects, spéciaux, conséquents ou autre, quelle qu'en soit la cause, que vous pourriez subir à n'importe quel moment en raison de votre possession de l'information, de votre accès à cette information ou de son utilisation, ou résultant de l'exercice de vos droits ou du respect de vos obligations aux termes de la présente entente.

Terme

La présente entente entre en vigueur à la date et à l'heure où vous accédez à l'information et est résiliée automatiquement si vous enfreignez l'une de ses conditions.

Nonobstant la résiliation de cette entente :

1. vous pouvez continuer de distribuer les produits à valeur ajoutée aux fins de remplir les commandes faites avant la résiliation de l'entente, à condition que vous respectiez les exigences énoncées dans la clause de mention de la source;
2. les licences des particuliers ou des personnes morales auxquels vous avez fourni des produits à valeur ajoutée ou des reproductions de l'information en vertu de la présente entente ne seront pas résiliées à condition qu'ils continuent à se conformer entièrement aux conditions de ces licences.

Survie

Les obligations qui survivent à la résiliation de la présente entente, expressément ou en raison de leur nature, demeureront en vigueur. Pour plus de clarté, et sans limiter la généralité de ce qui précède, les dispositions qui suivent survivent à l'expiration ou à la résiliation de la présente entente : « Mention de la source » et « Aucune garantie ni responsabilité ».

Lois applicables

La présente entente est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui sont applicables. Par la présente, les parties reconnaissent la compétence exclusive de la Cour fédérale du Canada.